

# ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

## A 20H30 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

- I. Appel des présents, mention des excusés et procurations
- II. Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
- III. Le rendre compte des décisions prises par Monsieur le Maire
- IV. Dossiers soumis à délibération
  - **Point 1** - Vote des taux d'imposition communaux au titre de l'année 2023 pour la Commune de Bourbonne les Bains
  - **Point 2** - Approbation du Budget Primitif Principal au titre de l'année 2023 de la Commune de Bourbonne les Bains
  - **Point 3** - Approbation du Budget Primitif Annexe de l'Eau au titre de l'année 2023 de la Commune de Bourbonne les Bains
  - **Point 4** - Approbation du Budget Primitif Gestion des Activités Thermales et Bien-Etre au titre de l'année 2023 de la Commune de Bourbonne les Bains
  - **Point 5** - Demande d'attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2023
  - **Point 6** - Demande d'attribution d'une subvention à l'association « Harmonie la Concorde » au titre de l'année 2023
  - **Point 7** - Demande d'attribution d'une subvention à l'association « Des Trolls et Des Jeux » au titre de l'année 2023
  - **Point 8** - Demande d'attribution d'une subvention à l'association « Union Sportive Bourbonnaise » au titre de l'année 2023
  - **Point 9** - Demande d'attribution d'une subvention à l'association « Judo Club Bourbonnais » au titre de l'année 2023
  - **Point 10** - Demande d'attribution d'une subvention à l'association « Donneurs de Sang » au titre de l'année 2023
  - **Point 11** - Complément de la délibération n° DEL-2022-86 du 16 décembre 2022 portant approbation des tarifs municipaux au titre de l'année 2023
  - **Point 12** - Approbation d'un remboursement de factures de consommation d'eau potable indûment facturées à un administré de la Commune de Bourbonne les Bains

- **Point 13** - Approbation d'un remboursement à la société SMACL Assurances d'un trop-perçu suite à un sinistre
- **Point 14** - Délibération de principe concernant l'occupation d'un local au Clocheton par des médecins
- **Point 15** - Renouvellement de la Convention Communale de Coordination de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale

V. Informations diverses

VI. Questions diverses

A Bourbonne les Bains, le 07 avril 2023

Le Maire,



Monsieur André NOIROT